
ICANN82 | Forum de la communauté – Mises à jour sur l'évolution des lois et des réglementations géopolitiques
Jeudi 13 mars 2025 – 09h00 à 10h00 PST

BECKY MCGILLEY

Bonjour à tous. Nous allons commencer dans deux minutes. Cette séance va commencer. Veuillez lancer les enregistrements. Bonjour et bienvenue à cette séance sur les évolutions géopolitiques, législatives et réglementaires. Je m'appelle Becky McGilley et je serai le responsable de la participation à distance pour cette session. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions ou les commentaires seront lus à voix haute uniquement s'ils sont soumis dans le format correct dans la fenêtre Questions-réponses. Si vous souhaitez parler, approchez-vous du micro qui se trouve dans la salle. Dites votre nom pour les enregistrements ainsi que la langue que vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez à un rythme raisonnable. Notre panel fera un point très court et ensuite la séance sera ouverte pour des questions-réponses.

L'interprétation est disponible dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Veuillez noter que les conversations privées sont seulement possibles entre les panélistes. Tout

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

message envoyé par un panéliste ou par un participant à un autre participant sera vu par les co-hôtes et les autres panélistes. Maintenant, je vais passer la parole à Veni Markovski.

VENI MARKOVSKI

Merci Becky. Avec ma collègue Elena Plexida, nous allons faire une présentation et nous avons également des collègues qui participent à distance, Elizabeth Oluoch et Jamie Hedlund. Nous n'allons pas passer en revue tout ce que nous avons présenté lors de la séance de préparation. Mais ceux qui ont participé à la séance préparatoire vont écouter une deuxième fois certains éléments. Pour ceux qui n'ont pas participé à la séance de préparation, n'hésitez pas à écouter l'enregistrement qui se trouve en ligne.

Ce format de séance est nouveau. Il a été décidé cette année, à savoir tenir une séance préparatoire sur les évolutions géopolitiques et ensuite tenir cette séance pendant l'ICANN 82 pour avoir des discussions, poser des questions par rapport aux évolutions géopolitiques. J'ai une question pour l'équipe de soutien technique. Pouvons-nous activer la vidéo pour Elizabeth et Jamie, s'il vous plaît? Merci. Maintenant, nous allons passer à la diapo suivante. C'est l'ordre du jour. Nous allons donc parler brièvement des dernières évolutions législatives et réglementaires et ensuite nous allons passer aux questions-réponses.

ELENA PLEXIDA

Bonjour à tous. Comme Veni l'a dit, je vais faire un récapitulatif très bref de ce qui a été présenté pendant la semaine de préparation. Je vais donc récapituler ces questions pour les personnes qui n'étaient pas à cette séance de préparation et pour pouvoir préparer les questions-réponses.

Alors Dimitris, pendant la séance de préparation, a parlé d'une consultation ciblée sur la gouvernance de l'Internet qui devrait aboutir à une stratégie pour le SMSI+20. Dimitris vous a parlé de cela, mais maintenant on sait qu'il n'y aura pas une stratégie unique. Il paraît que la Commission voudrait avoir une communication plus large sur la diplomatie numérique, qui aurait une section dédiée à la gouvernance de l'Internet et qui comprendrait d'autres domaines comme la politique numérique, etc.

Il y a une autre consultation qui a conclu par rapport au monde virtuel, le Web 4.0. L'idée, c'est de pouvoir mettre en place des principes directeurs sur la gouvernance de l'Internet qui pourraient fonctionner pour le Web 4.0, qui sera un sujet qui sera discuté à Bruxelles à la fin de ce mois. Notre PDG va participer à ce panel de haut niveau de cette conférence mondiale au premier jour. Le PDG participera aux premiers jours de cette conférence mondiale.

Pour ce qui est du Conseil, c'est-à-dire les 27 membres de l'Union européenne, il y a un document qui a été donc proposé sur l'architecture de l'Internet pour mieux comprendre les détails

techniques de l'Internet, la gouvernance de l'Internet et pour débattre des développements récents avec les parties prenantes.

L'atelier a été planifié en pensant que la présidence de l'UE allait se focaliser sur la présidence de l'Internet. Le plan qui devait être adopté, cela a changé au niveau du calendrier. Donc la nouvelle présidence du Conseil va se consacrer également à la diplomatie numérique, qui va inclure donc une section sur la gouvernance de l'Internet.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la NIS2, rien n'a changé par rapport à ce qui a été présenté pendant la Prep Week. Dix États membres ont transposé de manière partielle ou totale cette directive à leurs lois nationales. Nous avons vu certaines déviations au niveau des États membres dans leur transposition. Bien sûr, nous devons suivre de près cela pour voir comment ces transpositions sont faites dans les différents pays.

En ce qui concerne les initiatives à venir, il y a eu une proposition pour un plan d'action en matière de cybersécurité de l'UE. Cela pourrait affecter les différents pays de l'UE. Il y a également une référence au DNS pour renforcer les capacités de résolution pour que ce soit plus spécifique.

En dehors des informations que nous avons communiqué pendant la Prep Week, on nous a demandé de parler des indications géographiques, car c'est un sujet qu'on n'avait pas évoqué pendant la Prep Week. Il n'y a pas eu de progrès significatifs. Mais je vais parler un petit peu des indications géographiques. En ce qui

concerne cette question, des réglementations ont été adoptées l'année dernière : une pour des produits agricoles, l'autre pour des produits industriels, pour protéger les indications géographiques dans l'UE.

Il y a eu une référence à ces protections qui devraient s'appliquer aussi aux noms de domaine. Vous vous souviendrez que cela concernait uniquement les ccTLD dans un premier moment, mais après la discussion a concerné également les TLD. Cela n'a pas eu lieu. L'idée, donc la proposition, c'est que cette réglementation puisse être appliquée à tous les noms de domaine. En novembre 2025, cette réglementation devrait être évaluée, c'est-à-dire l'évaluer. La Commission devrait évaluer la faisabilité d'un système d'alerte et si besoin, une initiative pourrait être proposée. C'est ce que l'on peut anticiper. Mais nous allons voir ce qui va se passer.

Comme je l'ai dit, l'une des ces deux réglementations pourrait étendre les protections à tous les noms de domaine qui fonctionnent au sein de l'UE. Parce que les noms de domaine n'ont pas de frontière. Ils sont utilisés dans tout le monde, à travers le monde. Donc l'application pratique n'est pas encore claire. On ne sait pas comment du point de vue pratique, cette application pourrait se faire, car il n'y a pas encore de mécanisme en place pour effectuer cette application. Je dirais de notre part, on voudrait attirer l'attention sur le fait que les pays à travers le monde ne sont pas tous d'accord par rapport aux indications géographiques. Ils ne sont pas d'accord par rapport à comment protéger les indications géographiques en tant que telles. Je mets l'accent sur le fait qu'il

est important de résoudre ces questions à l'échelle mondiale, de préférence entre les pays au niveau de l'OMPI.

Et à très haut niveau, je dirais qu'il y a une inquiétude par rapport à cela sur l'impact potentiel de transférer des problèmes qui devraient être résolus au niveau bilatéral à un niveau international. Et cela pourrait créer des questions, des problèmes qui pourraient avoir un impact sur l'ICANN et qui pourraient saper en quelque sorte le modèle multipartite. Merci. Je vais m'arrêter ici. Et nous allons ouvrir donc le micro pour un débat.

VENI MARKOVSKI

Est-ce que vous souhaitez poser déjà des questions ou vous voulez qu'on finisse la présentation et à la fin poser des questions? Je ne vois personne à côté du micro. Donc on va continuer avec la présentation si vous êtes bien d'accord. Diapo suivante, s'il vous plaît! Merci. C'est Elizabeth Oluoch qui va parler en mode virtuel.

ELIZABETH OLUOCH

Bonjour à tous! Pendant la Prep Week, j'ai eu l'occasion de partager des nouvelles par rapport à l'ITU. Je ne vais pas rentrer dans le détail de ce qui a été déjà expliqué pendant la Prep Week. J'ai parlé des différentes réunions de l'IUT qui ont eu lieu. L'une des réunions concernait le CWG. J'ai parlé pendant la préparation des contributions faites par certains pays à cette consultation ouverte de l'IUT.

L'ICANN a fait une contribution qui se trouve sur le site web de l'ICANN. Ensuite, une autre contribution a été faite par l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Ils ont reconnu qu'il y a eu des contributions significatives au cours des dernières décennies. Et donc, parmi les recommandations figure le fait de renforcer la coopération multipartite. Et dans leurs contributions, ils ont mis l'accent également sur le SMSI+20 qui aura lieu, l'examen qui aura lieu en 2025.

Il y a eu également d'autres contributions d'autres pays. Ces contributions ont été envoyées directement au groupe de travail du Comité du Conseil de l'IUT. Cette contribution Arménie-Azerbaïdjan et ces contributions mettent l'accent sur l'importance de la mise en œuvre des résultats du SMSI+20, l'importance des cadres réglementaires pour la politique de gouvernance de l'Internet ainsi que le besoin d'évolution du modèle multipartite.

Pendant la réunion du Conseil, la Commission européenne a présenté une déclaration où ils ont parlé également du SMSI comme un cadre très important pour la coopération et ils ont parlé de l'importance de préserver l'approche multipartite de gouvernance de l'Internet. Ils ont également noté leur soutien au prolongement du mandat du FGI.

Nous avons également participé au groupe de travail du Conseil par rapport à une consultation concernant la multi globalisation de l'Internet. L'ICANN a fait une contribution qui se trouve également sur le site web de l'ICANN. Ma collègue Pitinan de l'organisation

ICANN a participé. Il y a eu donc un panel qui s'est penché sur ces contributions. Il y a eu également un panel où il y a eu des intervenants de l'UNESCO et qui a été présidé par le directeur du comité ou du groupe de normalisation et auquel a participé également le représentant du Royaume-Uni, Nigel Hickson.

L'ICANN et la communauté de l'ICANN ont reconnu l'importance des IDN. Il y a eu une déclaration de sensibilisation par rapport à l'importance de l'acceptation universelle. Vous savez que l'année dernière, au comité de normalisation de l'IUT, les IDN ont fait l'objet d'une résolution par rapport au fait de reconnaître les problèmes que posait l'acceptation universelle. Cela a été reconnu dans la résolution.

Il y a eu également une bonne visibilité par rapport aux enjeux que pose l'acceptation universelle. La normalisation des IDN a été reconnue également comme un aspect important. Voilà donc les résultats des contributions qui ont été faites par l'ICANN. Nous avons eu donc des opportunités de travailler en coopération et de mettre l'accent sur l'importance des IDN. Le groupe de travail du Conseil travaille également avec des parties prenantes non gouvernementales et a noté une décision qui a été faite par rapport au sujet de la prochaine consultation, à savoir la politique de gouvernance de l'Internet et son importance par rapport aux pays en développement.

Quelles sont les prochaines conférences de l'IUT qui auront lieu au mois de novembre? Je vais partager davantage de détails par

rapport à cela plus tard dans les mois qui viennent. Je vais passer la parole à Veni.

VENI MARKOVSKI

Donc préparez-vous pour les questions parce que nous avons eu beaucoup de séances cette semaine sur le SMSI+20. Et donc je ne vais pas passer longtemps sur ce récapitulatif. Donc le SMSI+20, c'est les modalités sur lesquelles on s'est mis d'accord qui feront l'objet d'un vote par l'assemblée générale plus tard dans le mois. Il n'y a pas encore de co-facilitateurs qui ont été nommés. Les co-facilitateurs des modalités seront nommés, mais cela n'a pas encore été effectué. Les négociations auront lieu à l'ONU, à New York en octobre-novembre, avec pour point culminant une réunion le 16 et le 17 décembre. Vous pouvez tous chercher les modalités. Elles sont disponibles, elles sont accessibles. Ce sont les mêmes qu'en 2015 pour le SMSI+10.

Nous avons parlé de ces sujets lors des réunions du conseil d'administration au sein des SO et AC qui ont été très impliqués également. Nous avons tenu des réunions avec les groupes de discussion qui ont été très productives. Nous allons continuer de travailler avec la communauté au cours des semaines et des mois à venir et nous vous tiendrons tous informés sur le document d'information qui sera communiqué aux Nations Unies. Donc, vous serez contacté au niveau de vos gouvernements et vous pourrez participer de cette manière à Genève et à New York à ces réunions

d'information. Voilà donc ceci étant, vous avez la parole pour vos questions. Je vois que quelqu'un se présente au micro. Chris.

CHRIS DISSPAIN

Bonjour Veni. Donc Chris Disspain. Je me demande s'il ne serait pas peut être utile d'expliquer brièvement quelles sont ces modalités. Qu'est-ce que cela veut dire? Donc, en termes de capacité à participer aux séances de préparation, je crois que c'est en juillet à Genève. Et ensuite, qu'est-ce que cela voudra dire pour la communauté? Comment est-ce que la communauté peut participer si elle le peut? Et ensuite, comment pouvons-nous réfléchir à cela? Parce qu'il serait utile de pouvoir être créatifs aussi.

VENI MARKOVSKI

Donc le calendrier n'a pas encore été publié. Les modalités à la base définissent comment les négociations se feront. Dès que les co-facilitateurs auront été nommés, ils devraient établir l'échéancier avec une explication de comment la consultation des parties prenantes se tiendra. Y en aura-t-il une? Y en aura-t-il plusieurs? A quoi correspondra cette participation? Comment pourrons-nous contribuer?

Ce que nous espérons, c'est que cette fois-ci, la consultation se fera de manière plus appropriée que cela n'a été fait pour les consultations sur le Pacte numérique mondial. Pour ceux qui avaient participé, je sais qu'il y a des gens dans la salle qui ont

participé aux consultations sur le Pacte numérique mondial et vous savez qu'il n'y avait pas d'enregistrement. Personne ne prenait de notes. Et si vous n'étiez pas dans la salle, en fait, vous ne pouvez pas savoir ce qui avait été dit.

Les négociations en elles-mêmes seront limitées aux gouvernements. Les autres acteurs ne seront pas autorisés dans la salle. Et encore une fois, ceci est basé sur ce qui avait été fait lors du SMSI+10 et c'est en fait les règles de procédure de l'assemblée générale qui s'appliquent. Donc s'il y a des personnes qui souhaitent faire partie des négociations, il faut faire partie d'une délégation gouvernementale et se rendre à New York. Il est peu probable qu'il y ait de format virtuel, sauf s'il y a une autre pandémie, ce qu'on ne doit pas souhaiter.

Voilà, j'espère que ceci répond à votre question. Nous sommes en contact avec le DAES des Nations Unies (Département des affaires économiques et sociales) qui va s'occuper des négociations et on verra comment nous pouvons aider et fournir des informations, des documents d'information. Nous allons essayer de rédiger ces briefings, un ou deux. Je ne sais pas. Ça va dépendre des exigences des demandes des États membres. Mais nous allons essayer de mettre ceci dans le contexte de l'emploi du temps et de la publication, de manière à ce que l'impact soit le plus fort possible par rapport à la participation des diplomates à ces réunions de briefing. Ensuite.

JORGE CANCIO

Jorge Cancio. Merci Veni. Donc je représente le gouvernement suisse. Merci pour ces informations et par rapport aux modalités, je voulais vous dire que c'est un bout de papier. C'est le langage des Nations Unies. Cela peut être lu de différentes manières. Par rapport au Pacte numérique mondial, on a ce passé qui n'a pas nécessairement été satisfaisant pour une grande partie des acteurs. Les co-facilitateurs, s'ils continuent leur travail et c'est, je crois, l'hypothèse de beaucoup d'entre nous. Et même chose pour le DAES, le Département des Nations Unies à New York – Affaires économiques et sociales, ils savent que le Pacte numérique mondial n'a pas représenté la meilleure expérience. Donc, en fait, ils sont ouverts aux idées pour impliquer les différents acteurs autant que possible.

Et ces acteurs, ces parties prenantes, doivent à ce moment-là contribuer. Cela dépend aussi d'eux d'aller supplier, de demander davantage et de faire pression un peu pour éliminer autant que possible les possibilités de langage dans les modalités. Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises dans les couloirs et dans les différentes réunions publiques ou autre. Et donc je vous invite à vraiment vous organiser, à contacter le DAES avec les co-facilitateurs. Soyez audacieux, demandez 1 000 et vous obtiendrez 100. Je crois que ce sera très utile pour les pays, pour les autorités publiques qui souhaitent que vous soyez impliqués dans le processus. Merci.

VENI MARKOVSKI

Merci Jorge. Et c'est important que cela vienne de vous. Puisque vous êtes une des personnes qui avaient été impliquées dans les négociations diplomatiques.

MICHAEL PALAGE

Ensuite, Michael Palage au micro. Je m'exprime en mon propre nom. Avant de poser ma question à Ican.org, beaucoup de personnes se disent : Mais attendez, qui vous paye pour parler? Eh bien, la réponse est personne. Donc ce que je veux dire, c'est en fait parler à la communauté de l'ICANN. Il y a 26 ans, j'ai compris ce que c'était que cette expérience du modèle multipartite de l'ICANN et j'ai compris ce que c'était parce qu'il y avait Mike Roberts, Stuart Lin et d'autres, Louis Toutant qui me l'ont fait comprendre. Et donc c'est là-dessus que j'ai basé mon expérience professionnelle pour que ce modèle fonctionne. Beaucoup de ce que je vais dire, ce que j'ai déjà dit, ce que j'ai écrit. En fait, je m'exprime parce que je pense que cette expérience ne fonctionne pas de manière optimale. Donc je clarifie les choses. Ce sont des déclarations personnelles, personne ne me paye. En fait, on ne me paye pas suffisamment pour dire ceci.

Maintenant, je reviens à ma question. Une des choses que j'aimerais savoir si peut-être vous pouvez m'aider à comprendre, c'est comment est-ce que l'ICANN, lorsqu'elle travaille avec les lobbyistes, comment est-ce que cela est en lien avec les gouvernements? Comment est-ce que cette décision est prise à l'interne par rapport aux grandes lignes, par rapport aux sujets

soulevés. Est-ce que c'est ICANN org? Est-ce que c'est le conseil d'administration? Donc, premièrement, comment est-ce que les décisions sont prises et comment est-ce qu'elles sont communiquées?

Deuxième question, Elena, vous êtes en lien avec les opérateurs de registre. Vous leur avez parlé à de multiples reprises au cours des années passées par rapport à NIS2, par rapport à toutes ces questions. Maintenant, la politique de l'ICANN, le lien avec tous les groupes de parties prenantes, quel est ce lien et comment est-ce qu'eux peuvent être en lien avec les lobbys, les gouvernements? Et troisième question, que se passe-t-il lorsqu'un groupe de parties prenantes ne n'est pas aligné avec l'état des politiques de l'ICANN? Que fait l'ICANN? Comment est-ce que l'ICANN gère ce type de situation? Voilà mes trois questions.

ELENA PLEXIDA

Merci Michael pour la question et je vais commencer par la première. Donc, l'ICANN est impliquée dans les activités et les initiatives des gouvernements sur la base de notre charte. Cette charte déclare clairement que nous ne sommes impliqués que lorsqu'il y a un besoin, selon nous, de gérer une question technique et donc de répondre à la question.

C'est comme ceci que fonctionne l'Internet, sachez-le, et ensuite c'est à vous de prendre une décision de manière instruite autant que nécessaire pour vos citoyens. Et puis nous sommes là pour expliquer, pour éclairer ce que fait la communauté de l'ICANN, les

travaux, les politiques sur lesquels nous sommes impliqués. Voilà ce que nous avons fait et ce que nous allons faire à l'avenir en termes de politique. Donc voilà les lieux dans lesquels nous sommes impliqués.

Après, nous ne gérons pas les consultations avec les différentes unités constitutives de l'ICANN. Nous ne les laissons pas définir nos grandes lignes. Simplement, nous expliquons comment fonctionnent les choses. Il y a différentes parties de différents groupes constitutifs. En fait, la communauté de l'ICANN représente différents intérêts et c'est ça la beauté du modèle multipartite, parce que tout est rassemblé. Mais nous ne sommes pas là à dire aux uns et aux autres quels sont les différents intérêts des différentes parties de la communauté. Cela dépend d'eux. Si ces gens souhaitent les contacter, c'est leur problème. Mais en ce qui concerne l'ICANN, nous n'avons rien à voir avec cela. Nous sommes là, encore une fois uniquement pour expliquer.

Par rapport à la question de la relation avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, en tant qu'équipe relation avec le gouvernement de l'ICANN, je suis là comme ressource pour la communauté lorsqu'ils souhaitent savoir quelque chose qui est relatif avec les évolutions dans cette région ou dans une autre. Parce que notre travail à la relation avec les gouvernements, c'est simplement de suivre ce qui se passe. On sait ce qui se passe. Il y a différents groupes de l'ICANN, les registres, les bureaux

d'enregistrement. Ce qu'ils font, c'est qu'ils viennent me voir pour savoir ce qui se passe. Donc par exemple, pour la NIS2.

Je suis à disposition pour ceux qui souhaitent davantage d'informations, par exemple le RSSAC, encore une fois et les informations qui s'y passent. Mais je crois que c'est tout un parcours. Vous savez, nous avons commencé ce type de séance au tout début, simplement pour vous donner des points, des mises à jour. Maintenant, nous essayons d'aller un petit peu plus loin. Nous essayons d'ouvrir un petit peu la conversation, mais je crois que c'est en progrès. Mais nous sommes une ressource disponible pour la communauté. Et encore une fois, je répète que nous sommes là pour expliquer comment l'Internet fonctionne et quel est le travail de la communauté de l'ICANN.

VENI MARKOVSKI

Oui, Mike, ce n'est pas simplement Elena qui est disponible, mais c'est elle aussi qui coordonne avec Élisabeth comment a lieu la conversation avec le groupe de discussion qui représente les SO et les AC. Nous avons des webinaires régulièrement. Nous utilisons le réseau de sensibilisation du SMSI+20, mais en fait, nous discutons d'autres choses. Ce n'est pas uniquement limité au SMSI, même si je pense qu'à l'avenir on va beaucoup être axé sur le SMSI.

Nous avons des conversations avec les gouvernements dans les capitales et au GAC et dans d'autres contextes – Nations Unies, organisations intergouvernementales. Et comme Elena l'a dit, nous expliquons tout simplement comment fonctionne l'Internet, quelle

est notre fonction et nous nous assurons que ceci soit compris de manière à ce que lorsqu'ils se réunissent à huis clos, il y ait suffisamment de personnes qui puissent s'exprimer s'il y a un malentendu par rapport à la manière dont fonctionne l'Internet.

Et je crois que depuis 10 ans que nous avons eu cette équipe relations avec les gouvernements, ceci a fonctionné. Nous avons reçu des informations, des retours de ces réunions et il y a des personnes qui sont en lien avec l'ICANN qui se sont présentées aux réunions de l'ICANN, qui ont parlé avec les représentants et qui ont pu donc relayer ces informations à leurs collègues qui peut-être ne connaissent pas aussi bien les questions. A l'ONU, les conversations ont lieu avec des diplomates, comme vous le savez, qui ne sont pas nécessairement des geeks techniquement.

MICHAEL PALAGE

Merci beaucoup à tous les deux. Jamie, je sais qu'il y a eu un échange entre toi et Rick Lane sur la fenêtre Questions-réponses. J'espère que vous pourriez en parler parce que c'est un sujet qui est tout à fait pertinent pour ce qui est des initiatives législatives aux États-Unis. Merci.

JAMES KUNLE OLORUNDARE

Bonjour, je m'appelle James Kunle Olorundare et je parle en mon propre nom. Je suis du Nigéria et ma question ou mon commentaire concerne le Pacte numérique mondial et, bien sûr, l'un des objectifs critiques du pacte numérique mondial, c'est

l'utilisation responsable de la technologie. À mon avis, le temps est venu pour l'ICANN de commencer à se pencher sur l'utilisation responsable du DNS. Je sais que l'on parle beaucoup du DNS, des utilisateurs, mais je pense que l'on devrait maintenant essayer de parler de l'utilisation responsable du DNS.

Pourquoi je dis cela? Parce que lorsque l'on parle de l'IA, les technologies émergentes, il y a de plus en plus d'inquiétudes par rapport à leur utilisation parce que ces technologies vont changer la donne. Et certaines de ces technologies vont affecter l'utilisation du DNS. Je pense qu'il faudrait donc commencer à se pencher sur l'utilisation responsable du DNS.

Et donc je me demande s'il y aura un engagement direct de la communauté de l'ICANN dans ces discussions. Je crois que nous avons la communauté du GAC qui est composée de personnes qui s'occupent des questions gouvernementales. Et donc je me demande si cette communauté du GAC pourrait inclure parmi ses objectifs cette question. Alors quand ils reviennent dans leur capitale, ils peuvent contribuer à leurs discussions locales. Cela serait donc important. Je ne sais pas si l'ICANN envisage de faire cela et si ce n'est pas le cas, je pense que le moment est venu de s'attaquer à cette question. Merci beaucoup.

VENI MARKOVSKI

C'est plus informatif, c'est plus des informations qu'une question, mais je vous remercie. Nous attendons encore pour voir quelles seront les modalités du Pacte numérique mondial, car elles n'ont

pas encore été publiées. Nous sommes satisfaits du texte qui concerne la mission de l'ICANN dans le GDC – dans le Pacte numérique mondial, car il souligne l'importance du FGI.

Pour ce qui est de l'intelligence artificielle, ces questions ne portent pas sur la mission de l'ICANN. C'est quelque chose de plus vaste. Nous croyons que s'il y a des discussions qui rentreront dans ce détail, elles auront lieu dans le cadre de l'examen SMSI+20 parce que la question de la gouvernance de l'Internet va au delà de ce qui est couvert par le GDC – le Pacte numérique mondial. Le Pacte numérique mondial est un document nouveau. Il faut voir comment il va évoluer. Quelles sont donc les ratifications? Elles sont publiées sur le site Web. On n'a pas encore vu les organisations de l'ICANN ratifier ce pacte. Je pense qu'on attend tous de voir quelles sont les modalités de mise en œuvre de ce Pacte numérique mondial pour savoir si l'on va ratifier des parties de ce pacte et comment nous allons le faire. Désolé Chris, je voulais savoir s'il y a des questions en ligne.

BECKY MCGILLEY

Nous avons une question de Rick Lane. Jamie a répondu à une de ces questions et donc je vais lire cette question maintenant. Vous êtes d'accord? Je lis la question.

VENI MARKOVSKI

Nous ne pouvons pas vous entendre, Rick.

RICK LANE

Est-ce que vous m'entendez maintenant? Alors merci Rick Lane pour les enregistrements. Merci de répondre à ma question et de la répondre à haute voix au lieu de la répondre sur la fenêtre Questions-réponses. Donc, comme vous le voyez sur le chat, c'est une question de suivi. Mais parce que ma question pour Jamie était la suivante. Si l'ICANN a eu les conversations comme elle dit qu'elle a eu. L'ICANN a été couverte par le texte de CIRCIA, par la loi CIRCIA. Et l'ICANN savait cela. Elle savait que l'ICANN était couverte par cette loi, mais pas les parties contractantes. Et je voulais savoir si l'ICANN, sachant cela, a communiqué cela aux parties contractantes.

JAMIE HEDLUND

Merci pour cette question. Je ne comprends pas très bien quel est le but de votre question, car nous n'avons jamais pris de position par rapport au fait que l'exception couvrait ou pas les parties contractantes. En fait, nous avons toujours été très transparents dans nos documentations et dans nos sessions. Je suis désolé si j'ai raté quelque chose, mais nous avons donc toujours parlé de CIRCIA et nous avons parlé également des exceptions à cette loi sur les signalements des incidents cybernétiques pour l'infrastructure critique CIRCIA. Donc, vous voyez que nous n'avons jamais pris de position pour savoir si les parties contractantes devraient ou pas être couvertes, et nous n'avons jamais plaidé pour qu'elles soient couvertes ou pas par cette loi auprès de l'Agence pour la cybersécurité et la sécurité des infrastructures CISA.

Nous avons été très clairs par rapport à nos objectifs. Lorsque nous avons parlé avec le Parlement sur les conséquences qu'un régime de signalement des incidents cybernétiques pour l'infrastructure critique pourrait avoir, car il s'agit en quelque sorte d'une réglementation des fonctions IANA. Nous sommes tous en faveur d'un signalement d'incident. Le problème, ce n'est pas le fait de signaler des incidents, mais plutôt le fait que l'on pourrait créer la perception que les États-Unis réglementent les fonctions IANA et cela aurait des implications, de vastes implications au-delà des États-Unis. Les présomptions par rapport à la manière dont les gouvernements pourraient percevoir donc le fait qu'il y ait une réglementation d'un gouvernement sur les fonctions IANA.

J'espère avoir répondu à votre question. Dernier élément pour ce qui est du fait de savoir si les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement sont couverts par cette loi. Nous avons des discussions avec les parties contractantes et avec toutes les parties prenantes lors des réunions de l'ICANN lorsque nous avons tenu des sessions concernant ce sujet. Au sein de l'ICANN, il n'y a pas de mécanisme de signalement d'incident cybernétique pour les opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement. Nous avons donc proposé de faciliter des discussions qui pourraient aboutir à de tels développements. Nous avons donc mis comme exemple le succès des amendements des contrats de registre par rapport à la question de l'utilisation malveillante du DNS, ce qui pourrait donc être une première solution à ce problème, qui est beaucoup plus vaste.

Donc, s'il y a des développements par rapport à cette question, nous allons revenir bien sûr vers l'Agence pour la cybersécurité et la sécurité des infrastructures et parler du succès de modèle multipartite. Donc, j'espère avoir répondu à votre question.

VENI MARKOVSKI

Chris, merci d'avoir attendu.

CHRIS DISSPAIN

Deux éléments ou deux éléments aux commentaires. Tout d'abord, nous avons écouté Jorge qui a dit que la communauté des parties prenantes doit commencer à faire pression pour que les organisations comme l'ICANN puissent avoir accès aux négociations.

Et je suis tout à fait d'accord. Je pense que l'ICANN a un rôle à jouer là-dedans parce que la mission de l'ICANN – le maintien de la sécurité, de la stabilité et la résilience – est importante au niveau de ces discussions. Et donc ce serait important que l'ICANN puisse avoir voix au chapitre et qu'elle soit présente aux discussions. C'est pour ça que l'ICANN devrait commencer à mettre à faire pression pour s'assurer que ces discussions se fassent de manière à donner à l'ICANN voix au chapitre. Deuxième élément sur lequel je voulais attirer votre attention. Le processus SMSI aura lieu cette année et nous espérons tous que les résultats seront positifs. Mais on ne sait jamais comment ces choses évoluent. Mais je dirais que l'enjeu n'est pas uniquement le SMSI+20. Il y a d'autres développements

en cours, d'autres enjeux : la fragmentation de l'Internet, la législation, etc., les législations, etc.

Et je voulais dire qu'il est important de savoir si l'ICANN prévoit d'inclure tous ces éléments dans sa stratégie. Donc, si cette question de la gouvernance de l'Internet rentre dans la stratégie de l'ICANN dans le cadre du SMSI+20.

VENI MARKOVSKI

Merci Chris. Moi aussi, j'ai entendu Jorge et l'appel à l'action lancé par Jorge. On ne peut faire autre chose que faire pression et attirer l'attention sur un élément et vous aussi sur le fait que nous sommes déjà engagés dans des discussions avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales. Nous avons des discussions régulières. Nous n'attendons pas à ce que quelque chose arrive avant de parler avec eux. Donc, c'est une priorité dans notre agenda, mais ce n'est pas la seule chose que nous avons.

La présentation d'Elena et les présentations que nous faisons tous, celle que Dimitri a faite aussi lors de la Prep Week montrent qu'en parallèle, nous suivons de très près les différents développements géopolitiques, réglementaires à l'échelle internationale et nous parlons également avec d'autres groupes intercommunautaires.

C'est bien d'avoir cette diversité, c'est mieux pour aller par la suite voir les gouvernements en ayant différentes perspectives. Parce que même si le réseau de sensibilisation au SMSI a plus de 600 personnes maintenant de plus de 90 pays, même si cela est une

bonne opportunité pour nous de demander aux gens de s'impliquer, nous devons également continuer à travailler sur notre travail quotidien. Donc, si l'ICANN fait ce qu'elle doit faire, il y aura moins d'arguments contre le modèle multipartite et c'est ça ce que l'on veut faire. C'est ce que l'on est en train de faire. Hélas, la perception, les perceptions de l'Assemblée générale des Nations Unies ne va pas changer par rapport à cette question. Mais je crois que les co-facilitateurs font de leur mieux pour ouvrir leurs perspectives le plus possible et ils font un bon travail là-dessus. Si nous faisons un bon travail, nous allons pouvoir fournir des informations qui ne seront pas perdues, des informations qui vont aider les États membres à comprendre quels sont les bénéfices de l'Internet et l'intérêt de participer au développement de l'Internet. Merci beaucoup.

CHRIS DISSPAIN

Une petite réponse rapide. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Je voulais simplement faire une petite distinction. Certes, il y a beaucoup de bénéfices à parler individuellement aux diplomates, aux gouvernements, etc. pour que lorsqu'ils sont dans l'arène, ils aient la bonne perspective. Je comprends tout à fait que l'Assemblée générale sait ce que c'est et qu'on ne peut pas se débarrasser des règles. Mais ce que je peux dire, c'est que je suis heureux que vous pensiez que les co-facilitateurs pourraient ouvrir le processus. Mais je crois que nous, l'ICANN, nous devrions être présents, pas simplement espérer, mais vraiment frapper à la porte

et dire : Vous devez faire ceci parce que sinon vous n'aurez pas la légitimité.

VENI MARKOVSKI

Oui, merci. Peut-être que je n'ai pas été assez clair, mais nous sommes impliqués dans les conversations avec eux et avec les gouvernements. Parce qu'en fait, ils ne travaillent pas seuls. Ils ne vont pas approuver quelque chose que les États membres n'approuveraient pas. Et c'est pour ça que je dis qu'ils ne vont pas non plus mettre en danger l'issue des négociations. Et donc, voilà pourquoi je dis que certes, ils n'ont pas été nommés, mais on ne peut pas partir du principe qu'ils ne vont pas être nommés. Nous avons eu cette conversation pendant les modalités et voilà, J'espère que tout le monde agit dans ce sens. Ensuite.

MICHELE NEYLON

Oui, bonjour. Michele de Black Knight. Elena, vous avez mentionné rapidement l'intérêt continue sur les questions d'indication géographique au sein de l'Union européenne. Mais j'imagine que dans la salle, tout le monde ne comprend pas exactement à quoi cela fait référence, quelles sont les répercussions de ceci et à quoi ça pourra ressembler du point de vue pratique. Donc, est-ce que vous pourriez nous donner des termes très simples, très tangibles, pour nous expliquer à tous ce que cela veut dire et à quoi cela va ressembler? Parce que j'imagine que certaines personnes pourraient être un petit peu mécontents.

ELENA PLEXIDA

Merci pour cette question. Je ne sais pas combien de temps j'ai.

VENI MARKOVSKI

Douze minutes jusqu'à la fin de la séance.

ELENA PLEXIDA

Donc les indications géographiques et les protections. C'est un petit peu le fromage feta, pour vous donner un exemple de mon pays. C'est ça la question. Je ne suis pas experte en propriété intellectuelle, certes non, mais je vais faire de mon mieux. Les marques de commerce, si je comprends bien, sont protégées de la même manière partout dans le monde. Les pays du monde entier comprennent de la même manière la protection. Cela a permis à l'ICANN de mettre en place un mécanisme de résolution des litiges. Nous avons mis ce mécanisme en place parce qu'il y avait au niveau unilatéral un accord là-dessus.

En ce qui concerne les indications géographiques, je ne sais pas ce que va faire l'Union européenne, mais juste pour expliquer s'il y a deux régions dans le monde qui disent : Peu importe ce que vous faites dans le nom des domaines, vous devez protéger. Et donc nous avons ce mécanisme qui existe, vous devez protéger les indications géographiques. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que nous, la communauté de l'ICANN, nous devons revoir notre mécanisme et voir comment on peut le faire. Comment est-ce

qu'on va se mettre d'accord sur quelque chose qui ne tombe pas nécessairement dans notre travail?

C'est au niveau unilatéral que la règle est définie et ensuite, nous pouvons mettre en place un mécanisme pour y être fidèle. C'est un petit peu ce processus qu'on peut envisager, et c'est mon travail de m'en inquiéter et de m'en occuper. Et j'espère que j'ai bien répondu à votre question.

MICHELE NEYLON

Presque. Je crois que la clé ici, c'est de bien comprendre la manière dont ces indications géographiques sont mises en place. Parce qu'il existe le potentiel que les domaines existants qui sont déjà enregistrés puissent être impactés sur la base des conversations qui ont eu lieu au cours des années passées, parce que je ne pense pas qu'ils comprennent le concept. Les noms de domaines qui sont internationaux, qui existent, et il y a beaucoup d'autres éléments. Donc c'est la conversation des ccTLD qui est peut-être un peu avancée, mais au niveau des gTLD, c'est peut-être un peu différent.

ELENA PLEXIDA

Oui. Pour revenir au niveau opérationnel, il y a aussi la question commerciale. Mais oui, cette conversation est multipartite. Et oui, je suis d'accord, ce n'est pas clair du point de vue pratique. Comment est-ce que ceci va être mis en vigueur? Mais merci beaucoup.

VENI MARKOVSKI

Merci Elena. Jordan? Rien en ligne, Becky? Je vérifie.

BECKY MCGILLEY

Non. Et il ne reste que neuf minutes.

JORDAN CARTER

Jordan Carter. Merci. Je suis du .au et du groupe secrétaire pour la coalition multipartite, qui représente cinq continents, 30 organisations membres. Par rapport à ce que disait Jorge, ce que l'on veut, les négociations du SMSI, etc.

Du point de vue technique, commercial, société civile. Donc, j'ai commencé à mentionner au micro l'appel au COFAX, au DAES à publier des calendriers de manière à ce qu'il y ait une transparence et une accessibilité pour que les gens sachent ce qui se passe, ce qui est contribué pour que les gens puissent publier des réponses, ce qui est fait avec les contributions, de manière à ce que la consultation soit significative et implique tout le monde, à l'inverse du pacte numérique, pour que tout le monde soit impliqué dans les négociations également. Donc maximiser la participation dans les négociations finales qui seront en fait gouvernementales. Dans le cadre des modalités sur lesquelles ils se sont mis d'accord, comment est-ce qu'on peut opérationnaliser les choses de manière à ce qu'il y ait une contribution ouverte, transparente, inclusive?

Deuxième point, brièvement, nous sommes quelques-uns à avoir mis en place une déclaration d'une toute petite page pour réaffirmer notre soutien, le soutien de la communauté de l'ICANN

pour le Forum sur la gouvernance de l'Internet. C'est une institution qui fait certaines choses que l'État ne peut pas faire et qui est tout à fait efficace. Nous ne savons pas exactement comment nous allons faire circuler tout ceci, mais nous souhaitons avoir le soutien, l'appui. Donc, c'est une suggestion. J'espère que cela ne vous dérange pas que je mentionne et ce sera un moyen pour nous, de manière informelle, d'exprimer notre soutien pour ce forum.

VENI MARKOVSKI

Merci Jordan. C'est un excellent exemple de la raison pour laquelle cette séance nous intéresse. Et merci aux SO et AC qui ont suggéré cette séance. Parce que si ce n'était que la présentation de notre côté, sans avoir l'opportunité de parler, de discuter, alors je n'ai pas vérifié la liste de diffusion au cours des quelques minutes qui se sont écoulées. Mais c'est important d'utiliser cette liste de diffusion pour le partage de ces informations.

Il est bon de voir que les organisations se sont impliquées avec les co-facilitateurs de cette manière, parce que plus il y a de communication avec eux, mieux nous pourrions nous assurer de faire entendre notre voix et plus nos contributions seront tenues en compte. Vous avez parlé du GDC – trois lettres, Pacte numérique mondial, encore une fois, les contributions comme Vincent. Notre présidente était présente. Ils ont parlé 10-15 minutes chacun, mais personne ne sait ce qui a été dit. Parce qu'en fait il n'y a pas d'enregistrement, pas de procès-verbal.

Donc encore une fois, nous vous encourageons, nous essayons et nous poussons auprès des diplomates. Je sais que Jorge, qui est là certainement, s'adresse à New York, à Genève, au gouvernement suisse pour que tout ceci soit pris en considération et pour que nos contributions soient significatives et non pas omises. Et je vois que Jordan acquiesce pour ceux qui ne sont pas dans la salle. Ensuite.

MICHAEL PALAGE

Michael Palage passe au micro. Une question de suivi pour Jamie. Jamie, en ce qui concerne votre déclaration sur l'ICANN qui est engagée à la cybersécurité envers la cybersécurité, le SAC 074 a été cité dans un certain nombre de décisions du conseil d'administration et la recommandation 1 au SAC 074 dit que Le Département de la conformité de l'ICANN doit publier des données sur les infractions à la sécurité signalées par les bureaux d'enregistrement en lien avec le RAA 2013, paragraphe 320. Est-ce que vous pouvez, s'il vous plaît, donner une réponse à ça? Je souhaite respecter les autres intervenants qui sont là derrière moi. Donc peut-être que vous pouvez répondre dans la correspondance de l'ICANN. Merci.

JAMIE HEDLUND

Non, je peux vous répondre rapidement ici simplement pour vous informer que la mise en œuvre. Simplement vous dire que la mise en œuvre est en cours.

VENI MARKOVSKI

Il ne nous reste que quatre minutes. Donc j'espère qu'on pourra répondre à Nigel et à Desiree qui sont là. Eh bien, allons-y. Très bien.

NIGEL HICKSON

Je ne suis pas assez grand. C'est une catastrophe. Alors, gouvernement du Royaume-Uni, deux points. Je pourrais parler des indications géographiques également, mais il nous faut les mettre en œuvre au Royaume-Uni, ce qui est très intéressant puisque nous ne faisons plus partie de l'Union européenne. Comme certains le savent peut-être, notre mémoire collective n'est pas toujours bonne.

Première chose, vous avez fait un excellent travail pour vous exprimer pendant cette séance, pendant les autres séances précédentes, pendant les réunions de l'ICANN, quand vous nous avez dit que vous étiez en lien avec différents groupes, différents diplomates, etc., de nombreuses personnes. Est-ce que vous pouvez nous dire où est l'opposition à l'approche multipartite à la continuation de l'IGF, à l'extension du mandat de l'IGF? Où est-ce que ceci est? Est-ce qu'il y a une opposition? Il serait bien d'avoir davantage de substance en réaction à toute la communication que vous faites.

Deuxièmement, nous en sommes maintenant au mois de décembre, à la fin de l'année, le SMSI est terminé. Quel est votre

objectif stratégique pour les quelques années à venir sur la gouvernance de l'Internet? Merci.

VENI MARKOVSKI

Merci par rapport à votre première question. À ce stade, personne n'a exprimé d'objection au modèle multipartite. On voit, on verra peut-être quelque chose lorsque l'avant-projet sera publié, donc le document qui sera publié au SMSI+20.

Sur la base de l'expérience de 2015, même lorsqu'il y a eu des personnes qui ont poussé pour un modèle multilatéral de gouvernance, un autre modèle. Il n'y avait pas suffisamment de voix dans la salle pour vraiment faire l'argument selon lequel le modèle multipartite qui a fait que l'Internet est ce qu'il est, qui a permis l'innovation, les services, l'économie. Donc, dix ans plus tard, la situation est encore meilleure du point de vue de l'évolution de l'Internet et du point de vue de ce à quoi ça sert pour les économies. Donc je ne pense pas qu'il y aura suffisamment de voix. En tout cas, pour l'instant, personne ne s'est exprimé contre le modèle.

Par rapport à votre question sur ce qu'on va faire après le SMSI. Tout d'abord, il y a une plénipotentiaire de l'IUT l'année prochaine, donc il y aura beaucoup de discussions là-dessus. Mais il y a aussi la question de l'issue du SMSI qui définira pas mal de choses. Il y a différentes possibilités pour ce SMSI+20. Il pourrait être mis à jour, s'améliorer et améliorer la formulation du SMSI+10. Ou alors ça

pourrait empirer, ou alors ça pourrait rester stable et donc cela dépendra. Nos décisions dépendront de ça pour voir ce qu'on fera.

DESIREE MILOSEVIC

Je suis responsable du GNSO, un groupe informel sur la gouvernance de l'Internet. Merci d'avoir organisé cette séance. Je souhaitais vous poser une question spécifique sur l'IGF. Le 20^e IGF aura lieu en Norvège lors de la dernière semaine du mois de juin. Il est donc extrêmement important parce que l'ordre du jour sera clé pour l'avenir de l'Internet. Je souhaitais aussi vous demander ce que prévoit l'ICANN pour impliquer la communauté. Qu'est-ce que vous faites en tant qu'organisation pour vous assurer que cette réunion soit une réussite, étant donné que nous avons un réexamen important, réexamen du SMSI+20? L'IGF est un enfant du processus, est issu du processus SMSI.

VENI MARKOVSKI

Becky, est-ce que vous voulez répondre? Ou est-ce que c'est moi qui réponds? Oui. Bon, très bien. Comme d'habitude, nous avons envoyé des propositions pour le forum ouvert. Nous espérons que ce sera accepté. Mais la date butoir, c'est la fin de cette semaine. Donc vous voyez que nous n'avons que peu de temps d'ici dimanche. J'espère que le secrétariat de l'IGF... J'espère que, d'ailleurs, qu'il y en a qui sont dans la salle et j'espère que cette liste sera communiquée et qu'on pourra avoir une date butoir de lundi. Parce que dimanche, c'est un petit peu compliqué.

Il y aura une délégation sur place que nous allons envoyer. Nous travaillons en partenariat avec d'autres délégations. Nous travaillons en partenariat avec l'IUT et d'autres acteurs afin d'être aussi impliqués que possible. Et nous avons bon espoir que ceci sera un IGF réussi. Mais étant donné les temps et les opportunités, vous savez, l'annonce a été faite en fin d'année dernière et il a lieu en juin. Donc nous sommes un peu limités. Et notre flexibilité est un peu contrainte par rapport à ce qu'on a pu faire par le passé. Nous espérons que toutes les personnes qui se présenteront comme candidats verront leurs ateliers approuvés et j'espère vous voir tous en juin. Donc merci à tous. Nous avons déjà dépassé d'une minute le temps imparti. Donc nous allons maintenant clore la séance. Merci encore une fois.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]